

2.5 Endettement des ménages

Début 2021, 46,1 % des ménages vivant en logement ordinaire ont au moins un emprunt en cours de remboursement. Ils peuvent avoir contracté des emprunts pour acheter un bien immobilier, pour réaliser des travaux, pour acheter une voiture, pour des raisons professionnelles, etc. En moyenne, les ménages endettés le sont à hauteur de 92 000 euros ► **figure 1**. Pour la moitié d'entre eux, ce montant est inférieur à 38 000 euros. La plupart des ménages sont uniquement **endettés à titre privé**. Seuls 1,8 % des ménages sont endettés à titre professionnel.

Le niveau de revenu est un facteur déterminant d'accès au crédit : ainsi, les ménages les plus aisés sont endettés pour des montants moyens plus élevés, généralement pour des crédits immobiliers. Parmi les 25 % des ménages ayant les **revenus disponibles** les plus élevés (supérieurs au troisième **quartile**), les ménages endettés le sont en moyenne à hauteur de 155 400 euros, contre 34 300 euros pour les 25 % les plus modestes. Les ménages les plus aisés sont également plus souvent endettés : plus des deux tiers sont endettés, contre moins d'un quart des 25 % les plus modestes.

L'âge est aussi une dimension centrale de l'endettement des ménages, en lien avec l'accès à la propriété. Les plus âgés ont souvent fini de rembourser leurs crédits. La part des ménages endettés est maximale entre 30 et 49 ans. Ainsi, 66 % des ménages de 30 à 39 ans et de 40 à 49 ans sont endettés, pour des montants moyens de 136 500 euros et 126 700 euros, contre seulement 16 % des ménages de 70 ans ou plus, pour un montant moyen de 14 300 euros.

Les ménages dont la **personne de référence** exerce une profession libérale ou est agricultrice sont les plus gros emprunteurs. Par exemple, 74 % des professions libérales sont endettées, à hauteur de 244 800 euros en moyenne, et jusqu'à plus de 525 700 euros pour les 10 % les plus endettés. Ceci peut résulter de l'achat

de biens professionnels (local professionnel, terres agricoles, matériel, etc.) nécessaires à leur activité.

Les charges d'emprunt (intérêts et capital) peuvent peser plus ou moins fortement dans le revenu des ménages. Parmi les 10 % des ménages les plus modestes, 3 % ont un taux d'endettement compris entre 10 % et 33 % de leur revenu disponible, contre 41 % parmi les 10 % des ménages les plus aisés ► **figure 2**. En revanche, la part des ménages fortement endettés (dont le taux d'endettement dépasse 33 %) varie peu selon le revenu disponible : 9 % en moyenne parmi l'ensemble des ménages. Toutefois, si on se restreint aux ménages endettés, cette part est nettement plus élevée pour les 10 % des ménages les plus modestes : un sur deux est fortement endetté, contre un sur six parmi les 10 % les plus aisés.

Début 2021, 83 % des encours d'emprunts contractés par les ménages ont un motif immobilier. Cela concerne surtout la moitié des ménages les mieux dotés en **patrimoine brut** (94 % étant propriétaires de leur résidence principale) : parmi eux, plus de 80 % des ménages endettés détiennent un prêt immobilier ► **figure 3**. Au contraire, le quart des ménages les moins dotés en patrimoine possèdent très rarement des biens immobiliers ; ceux qui sont endettés le sont donc presque tous pour des prêts à la consommation : achat d'un véhicule, crédit à la consommation, etc. L'endettement à titre professionnel concerne presque exclusivement les mieux dotés. Parmi les 25 % des ménages les mieux dotés en patrimoine, 21 % des ménages endettés ont un emprunt professionnel.

Les dettes contractées par les ménages représentent 14 % du patrimoine brut détenu par l'ensemble des ménages. Ce ratio s'élève à 30 % pour les 10 % des ménages les moins bien dotés en patrimoine, qui sont trois fois plus endettés relativement à leur patrimoine que les 10 % les mieux dotés. ●

► Définitions

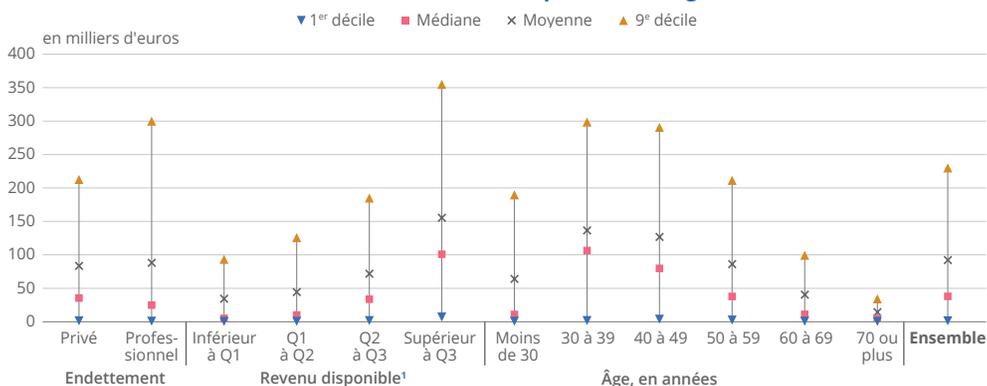
L'**endettement privé** comprend d'une part, les emprunts immobiliers (pour l'achat d'une résidence principale ou d'autres biens immobiliers, ou encore les dépenses pour de gros travaux), et d'autre part, les prêts à la consommation (crédit à la consommation, prêt étudiant, paiement en plusieurs fois d'une voiture ou d'un électroménager, etc.).

Revenu disponible, quartile, personne de référence, patrimoine brut : voir Glossaire.

► Pour en savoir plus

Retrouvez plus de données en téléchargement.

► 1. Montant d'endettement selon les caractéristiques du ménage, début 2021



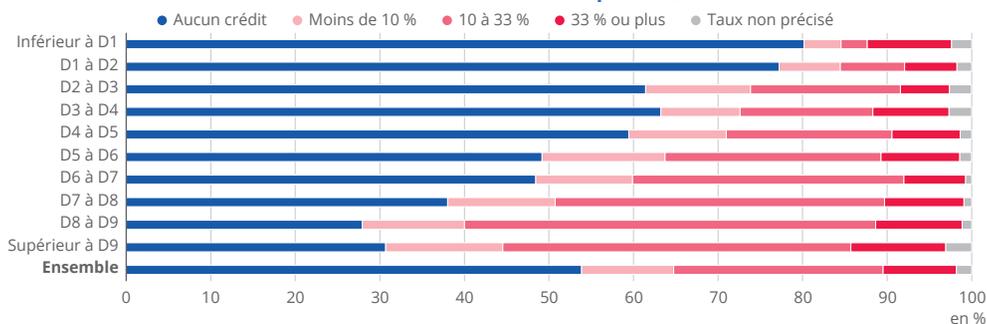
1 Parmi les ménages dont le revenu déclaré à l'administration fiscale est positif ou nul.

Lecture : Début 2021, les ménages endettés dont le revenu disponible est inférieur au 1^{er} quartile (Q1, soit les 25 % les plus modestes) sont endettés en moyenne à hauteur de 34 300 euros.

Champ : France hors Mayotte, ménages vivant dans un logement ordinaire et endettés.

Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2020-2021.

► 2. Taux d'endettement selon le dixième de revenu disponible, début 2021



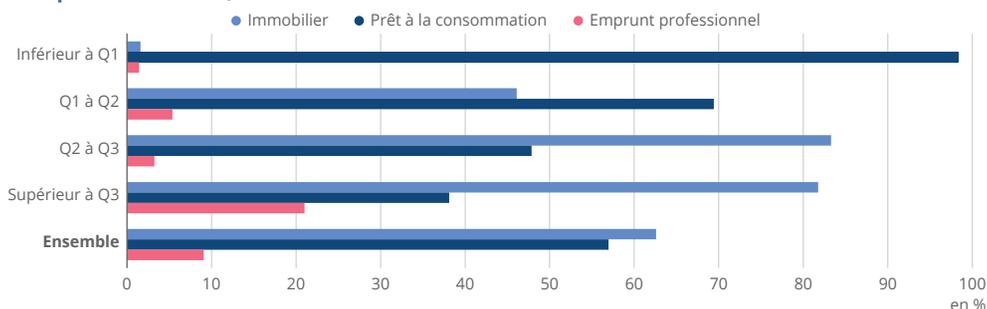
Note : La catégorie « taux non précisé » correspond aux ménages qui ont déclaré être endettés mais n'ont pas précisé à quel taux.

Lecture : Début 2021, parmi les 10 % des ménages ayant le revenu disponible le plus faible (inférieur au 1^{er} décile - D1), 4 % sont endettés pour un montant de remboursements de moins de 10 % de leur revenu disponible.

Champ : France hors Mayotte, ménages vivant dans un logement ordinaire.

Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2020-2021.

► 3. Part des ménages endettés ayant contracté chaque type de crédit selon le quartile de patrimoine brut, début 2021



Lecture : Début 2021, 46 % des ménages endettés dont le patrimoine brut est compris entre les 1^{er} et 2^e quartiles (Q1 à Q2) ont au moins un emprunt immobilier.

Champ : France hors Mayotte, ménages vivant dans un logement ordinaire et endettés.

Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2020-2021.